



La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 97 - MARS 2024

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA QUESTION DES NUISANCES AÉRIENNES
EN ÎLE-DE-FRANCE (DU LUNDI 11 MARS AU DIMANCHE 24 MARS 2024)**

**LES ÉLUS DE VILLE ET AÉROPORT ENGAGÉS SUR LE TERRAIN
POUR MOBILISER LA POPULATION À VOTER**

Face au manque d'ambition de l'État sur les questions climatiques et de santé publique, les élus franciliens membres de Ville et Aéroport ont pris une part active dans l'organisation d'une consultation publique inédite sur les nuisances aériennes. L'enjeu est clair : plafonner le trafic aérien au niveau de l'année de référence 2019 (avant pandémie) et réduire celui-ci afin notamment de répondre aux objectifs de décarbonation du secteur d'ici 2030. Voilà ce qui a leurs yeux doit être inscrit dans les Études d'Impact selon l'Approche Équilibrée (EIAE) actuellement en cours de réalisation sous l'autorité du Préfet...

Une question simple posée aux citoyens

« Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la limitation des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ? »

L'urgence climatique se fait ressentir de plus en plus chaque jour, et alors que les populations impactées par les nuisances aériennes en Île-de-France (environ 2 millions de personnes le sont directement) aspirent à vivre dans un environnement sain, le gouvernement privilégie des intérêts économiques. Pourtant, le confinement a offert un aperçu d'un air moins pollué, un contraste saisissant qui a renforcé le désir des habitants d'une meilleure qualité de vie.

(Lire la suite)



AGENDA * Ville & Aéroport